



**ORGANISATION EUROPEENNE ET MEDITERRANEENNE  
POUR LA PROTECTION DES PLANTES  
EUROPEAN AND MEDITERRANEAN PLANT PROTECTION  
ORGANIZATION**

**L'OEPP: 60 ans à protéger les ressources végétales contre les organismes nuisibles**

L'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP) va célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire au cours de la réunion annuelle de son Conseil à Bonn (Allemagne) les 2011-09-20/21.

L'OEPP est une organisation intergouvernementale responsable pour la coopération entre ses membres pour la protection des végétaux contre les organismes nuisibles. Créée en 1951 par 15 pays européens, l'OEPP a désormais 50 membres, et couvre la plupart des pays de la région européenne et méditerranéenne, ainsi que certains pays d'Asie centrale. Ses objectifs sont de protéger les plantes et l'environnement et de contribuer à la sécurité alimentaire, de développer des stratégies internationales contre l'introduction et la dissémination de dangereux organismes nuisibles (dont des maladies et des adventices) depuis d'autres parties du monde et de promouvoir des méthodes de lutte sûres et efficaces. L'OEPP participe également aux discussions internationales sur la santé des plantes organisées par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). En produisant un grand nombre de normes, de bases de données et de publications sur les organismes nuisibles aux plantes, les réglementations et les produits phytosanitaires, l'OEPP aide ses membres dans leurs efforts pour protéger la santé des cultures, des forêts et des plantes sauvages.

Une des grandes priorités de l'OEPP est de fournir rapidement des informations et d'alerter les Organisations Nationales de la Protection des Végétaux pour empêcher l'introduction depuis d'autres parties du monde d'organismes qui pourraient nuire aux cultures ou à l'environnement, et de limiter leur dissémination dans la région.

L'OEPP a réussi à maintenir hors de la région de nombreux organismes nuisibles comme le chancre et le greening des agrumes ou *Xylella fastidiosa* (qui cause la maladie de Pierce sur la vigne), ce qui a permis de continuer à produire des agrumes et du vin dans la région européenne et méditerranéenne.

Les activités de l'OEPP visent également à assurer une protection efficace de nos forêts en empêchant l'introduction de ravageurs très dangereux comme *Dendroctonus ponderosae* qui détruit de vastes zones de forêts de pins dans l'ouest de l'Amérique du Nord.

Au cours des dernières décennies, des changements dans les pratiques agronomiques, et en particulier le retrait du marché de nombreux produits phytosanitaires dans de nombreux pays européens, ont provoqué des problèmes considérables en agriculture et il devient de plus en plus difficile de lutter contre des organismes nuisibles spécifiques de façon satisfaisante. En outre, il est reconnu que l'augmentation des échanges commerciaux internationaux joue un rôle important dans l'émergence de nouveaux organismes nuisibles.

L'OEPP a décidé de marquer son 60<sup>e</sup> anniversaire en organisant un Colloque scientifique au cours de cette Session du Conseil. Il est intitulé "Liens entre la protection des cultures et la quarantaine végétale, interactions et défis futurs". Des intervenants de la FAO, de la Commission européenne, de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et des pays membres de l'OEPP feront des présentations sur les questions suivantes: Quelles sont les liens ou interactions importants entre la quarantaine végétale et la protection des cultures aujourd'hui? Quelles seront ces interactions à l'avenir? Quel est l'impact des différentes options de gestion d'un organisme nuisible (empêcher son entrée, l'éradiquer, l'enrayer, lutter contre, ou vivre avec)? Comment les mesures de quarantaine peuvent-elles mieux participer à la lutte intégrée contre les organismes nuisibles?

L'objectif du Colloque est de préparer des recommandations sur ces questions, et d'identifier des activités futures pour l'OEPP dans le domaine de la quarantaine végétale et de la protection des cultures.

Paris, 2011-09-14